

LISTE DES ENTREPRISES PAR DÉPARTEMENT LISTE DES ENTREPRISES PAR ACTIVITÉ

n° Rcs 328659784 - SOCIETE NATIONALE DE REVALORISATION



Mardi 9 Septembre 2008

## Actualites NEVERS

### **SOCIAL Situation de crise pour les salariés de SNR à Prémery Coup de colère pour les 60 employés**

Le 26 juin dernier, la Société nationale de revalorisation (SNR) était mise en redressement judiciaire. Depuis, les salariés du site de Prémery rencontrent de nombreux problèmes.

Ils en ont marre ! La soixantaine de salariés du site nivernais de la Société nationale de revalorisation (SNR), spécialisée dans le recyclage de l'aluminium, attend des réponses.

#### PLUS DE TRAVAIL

En effet, depuis plus d'un mois, les employés n'ont plus de travail : « Nous faisons acte de présence, mais il n'y a pas de travail », explique Jean-Luc Genre, représentant du personnel. Une situation de crise au sein de l'entreprise : « La direction a fui, et aujourd'hui, les ouvriers attendent toujours leurs salaires ! », résume Bernard Dubresson, secrétaire général de l'Union départementale de la CGT. Les employés commencent à avoir les nerfs à vif : « Aucune direction dans l'entreprise. Tout ce qui s'y passe est sous notre responsabilité ! » Une situation incroyable pour les employés.

Aujourd'hui, les syndicats et salariés demandent des comptes : « Nous ne sommes pas informés. On ne nous tient au courant de rien ! L'État et les collectivités ont financé la SNR à hauteur de 3 millions d'euros. Comment au bout de 4 ans, une entreprise peut-elle faire faillite ? Nous voulons comprendre », martèlent les salariés de Prémery, très inquiets sur la tournure des événements.

Pour le moment, l'ensemble des salariés et des responsables syndicaux sont suspendus à la décision du tribunal de commerce de Versailles : « Jeudi (NDLR : après-demain), le tribunal va prendre une décision. Soit nous continuons, soit la société est reprise, soit nous fermons les portes. Mais dans tous les cas, il faut qu'on nous rende des comptes sur la gestion ! » Seule information que les employés de la SNR ont apprise : « L'administrateur judiciaire nous a dit qu'il devrait y avoir une réunion, en comité restreint, sans notre présence, le 15 septembre prochain, en préfecture. » Très remontés, notamment avec les non-réactions des élus, les employés attendent impatiemment la décision du tribunal de commerce.

Yassine Azoug

Tous droits réservés : Le Journal Du Centre

